

Une passion au service de l'aviation légère. La préparation en ligne du PPL(A) théorique dans l'esprit de la sécurité des vols au prix d'une heure de vol.

Passionné dès mon jeune âge pour l'aéronautique et après avoir pratiqué maquettisme et aéromodélisme, j'ai découvert le vol à voile dans les années 70.

Cette passion m'a ensuite dirigé vers une carrière de navigant militaire comme navigateur ; mais, toujours attiré par l'aviation légère, j'ai continué la pratique de celle-ci (vol à voile et vol moteur).

Durant ces années passées dans l'armée de l'air, j'ai découvert le métier d'instructeur en école de base (formation initiale) mais aussi en école de spécialisation (qualification de type).

Le virus de l'enseignement a été vite pris. Je suis devenu instructeur bénévole en aéroclub et également pilote professionnel pour consolider mon aptitude.

Depuis 1992, en pratiquant l'instruction comme bénévole dans différents clubs lors de mes mutations successives, j'ai fortement perçu que l'acquisition des connaissances théoriques n'était pas d'un niveau homogène, malgré l'ensemble des supports existants en la matière.

J'ai la chance d'être instructeur professionnel FI (A), CRI (A) et responsable sécurité des vols dans un FTO depuis 2000.

Toutes ces années de pratique de l'aviation et du pilotage m'ont appris qu'un niveau acceptable de sécurité des vols ne pouvait être obtenu que par l'acquisition parfaite des connaissances théoriques et d'une certaine culture aéronautique.

A mon sens, beaucoup trop de sujets PPL de sources inconnues sont abordés sur Internet, et de nombreux ouvrages (papier ou Cd-rom) sont très spécialisés sur des sujets particuliers. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il était nécessaire d'essayer de rassembler dans un même ouvrage l'ensemble du programme théorique pour le pilote privé avion.

Depuis 5 ans environ, j'ai travaillé à l'élaboration d'un cours théorique du PPL (A).

Cet ouvrage a vu le jour récemment grâce au concours des éditions Teknea (Toulouse) sous une forme d'apprentissage en ligne via Internet (www.teknea.net).

Le choix du moyen d'apprentissage en ligne a été motivé par :

- la facilité actuelle d'accès et de connexion du pilote quelque soit son lieu de résidence,
- la possibilité qu'a le stagiaire d'effectuer des contrôles de connaissances à son rythme autant de fois que nécessaire,
- une mise à jour du cours plus aisée que celle d'un livre papier et donc beaucoup plus périodique,
- l'option donnée à l'instructeur (tuteur) de vérifier le parcours de ses élèves,
- de possibles évolutions dans la formation, je pense particulièrement à la possibilité d'effectuer des exercices d'application dans certaines matières.

J'ai voulu que ce cours soit disponible pour tous les élèves pilotes appartenant à l'ensemble des organismes de loisir ou de formation professionnel (aéroclub, FTO...) ; pour les candidats préparant l'évaluation au stage instructeur pilote privé avion et plus largement pour l'ensemble des pilotes (avion, ULM...) désireux de maintenir et améliorer leurs connaissances.

L'idée maîtresse a été de traiter de manière homogène et pragmatique l'ensemble du programme préparant les épreuves théoriques de la Licence de pilote privé avion PPL(A); ceci en toute fidélité avec la réglementation européenne (JAR-FCL1).

Ce cours est complété par des QCM (plus de 1200) pouvant être effectués en fin de chaque sous-chapitre. Un module d'entraînement à l'examen existe également (plus de 400 QCM).

Persuadé que la sécurité des vols passe obligatoirement par l'acquisition correcte des connaissances théoriques pour un élève pilote et bien sûr dans le maintien des compétences pour les pilotes brevetés, je me suis efforcé d'en faire une priorité dans le traitement de ce cours.

La plate-forme supportant ce cours permet aussi à un instructeur (tuteur) de vérifier le parcours de son stagiaire : les date et heure de début de formation, le suivi du cours et des matières étudiées, le résultat des contrôles continus et des simulations d'examen (QCM). L'instructeur possède alors un outil d'aide à la décision pour attester de la formation théorique en vue de la présentation à l'examen.

Cet outil proposé me semble optimisé pour répondre à l'évolution future de la réglementation, car les organismes de formation pourront simplement demander à l'Autorité l'agrément pour son utilisation par leurs élèves.

Compte tenu de la satisfaction connue des premiers utilisateurs, je pense que ce produit un peu avant-gardiste dans sa forme répond aux attentes des bénéficiaires qui veulent acquérir les connaissances théoriques du PPL (A) avec un esprit de sécurité des vols.

Cordialement

Joël Flandrin